

FAUT-IL OUVRIR LES FRONTIERES ?

Catherine Wihtol de Wenden. Presses de sciences po, 1999, 113 p.

Le regretté A. Sayad avait déterré les paradoxes et les mensonges sociaux constitutifs de l'émigration-immigration. Le dogme de la fermeture des frontières serait-il le dernier et le plus actif aujourd'hui de ces mensonges ? C'est "l'idée neuve" qui fait son chemin d'après C. de Wenden. "On fait fausse route en prônant la fermeture des frontières comme seule politique d'entrée et de séjour raisonnable." Car celle-ci conduit à "l'hypocrisie de politiques d'admissions souterraines n'osant pas affronter (l')opinion publique". Mieux, la question de fond est : qu'est-ce qui justifie que l'homme ne circulerait pas librement dans un monde où tout ce qui constitue cet homme circule aujourd'hui librement ? La réponse officielle est le réflexe sécuritaire. Mais si cette réponse est elle-même éronnée ? La "réalité des marchés inter- et transnationaux, économiques, médiatiques et culturels... transcendent la

souveraineté des Etats". Ceux-ci ont déjà beaucoup perdu de leur pouvoir au sein de leurs frontières. Les processus migratoires ont de plus en plus un "caractère durable" lié à la mondialisation et à la modernisation. L'émigration est aujourd'hui "un sujet de Droits de l'Homme". La fermeture des frontières a un coût alors que ses résultats sont "aléatoires"... Bref, la réponse sécuritaire a tous les caractères d'un leurre au moment où "Les migrations réintroduisent... une dimension de nomadisme dans un ordre international... caractérisé par la circulation migratoire".

Alors que faire ? "D'abord se débarasser des peurs et ouvrir un débat", légitimer la question. Elle est, dans le fond, celle de la "démocratisation des frontières" et "d'un autre droit de cité". ■

Abdellatif CHAOUITE

FAIRE SOCIETE, Les associations au cœur du social ss. dir. de François Bloch-Lainé. Syros, 1999.

Bientôt un siècle pour une loi, la fameuse "loi 1901" autorisant la liberté associative. Formulation qu'il faut tout de suite ici assortir du rappel que cette liberté n'a été étendue aux étrangers qu'en 1981. Un siècle, c'est sans doute assez de temps pour des velléités qui voudraient adapter cette loi aux changements accélérés de ce tournant du siècle. Mais peut-être également peut-on soutenir "qu'il convient de laisser intact un texte libéral, souple" qui commence à donner pleinement ses fruits : un "baby boom" de la vie associative en France depuis les années 70, témoignant d'une redynamisation de la société civile et de la démocratie —sans oublier que ce phénomène correspond aussi à un mouvement que d'aucuns apparaîtraient à une sorte de retrait de l'Etat dans certains secteurs.

Les différentes contributions de cet ouvrage argumentent dans ce débat en nous aidant à voir clair dans cet objet (l'association) non toujours bien identifié. Une première partie fait le point sur un demi-siècle d'"évolution des œuvres associatives". Une sorte de "toile de fond" qui fait ressortir l'évolution globale de ce secteur et ses modèles, les conditions qui ont permis ces évolutions (explosion urbaine, niveau d'instruction...), le rôle tenu par les associations dans la cons-

truction des demandes sociales, leur rôle économique, leurs liens, pas toujours clairs, avec le secteur public... Ces questions sont plus approfondies pour les associations oeuvrant dans le champ sanitaire et social.

Une deuxième partie tente de cerner les spécificités de l'œuvre associative. Spécificités qui sont entre autres des "paradoxes" tels que les relèvent François Bloch-Lainé. "Paradoxes vivifiants" mais dans lesquels beaucoup d'acteurs associatifs reconnaîtront les difficultés concrètes du "double band" quotidien : gestion entreprenariale sans objectif lucratif, professionnalisme/militantisme, sphère privée/"service public"...

La dernière partie est méthodologique et pratique. Sont évoqués les niveaux organisationnel, institutionnel, fédératif, professionnel, relationnel entre bénévoles et salariés, le rapport à l'argent... ■

Un livre rendez-vous avec la question associative qui se pose déjà et se posera de plus en plus dans les années prochaines. ■

A.C.

FAMILLES DE L'INTEGRATION

Ahmed Boubeker. Ed. Stock, 1999, 331 p.

On lit sur la couverture *Familles de l'intégration* et déjà on dresse l'oreille. Une oreille habituée aux titres du genre *Familles et intégration* ou *l'intégration des familles*... Puis on ouvre le livre, en l'occurrence imposant, et on se trouve vite pris dans une sorte de tourbillon (pérégrinations dit l'auteur), qui ne nous lâche plus, sous un double effet : celui d'une lecture fine à travers des idées qui s'imposent presque à chaque page et celui d'une écriture, ou de ce qu'il est convenu d'appeler un style.

Travail d'anthropologue, il anime l'ethos d'une colline : la colline de Saint-Ennemond, sur les hauteurs du quartier de la ville de Saint-Chamond, une colline où "la planète s'est donnée rendez-vous". Une sorte de concentré de la France de l'immigration en somme. Mais ce travail ne se limite pas à faire revivre la mémoire de cette "colline oubliée". Il en dégage un souffle, une vision du détail et de l'ensemble, une lecture du "dedans" et du "dehors" de cette mémoire qui, au bout du compte, renvoie, en l'inversant, à la société, la paresse de ses représentations sur l'intégration. Oui, ce sont bien des familles *de l'intégration* auxquelles nous avons à faire et non des familles à intégrer. En tout cas s'agissant de l'émigration-immigration algérienne qui a accompagné ce siècle. Des "figures", véritables "portraits de groupes avec ambiance", en dessinent ici chacune des périodes et chacune des générations. Elles donnent accès à leurs territoires aussi bien réels qu'imaginaires et, par là-même, aux territoires d'assignation auxquels les confine l'imaginaire social de la société d'intégration. Au fur et à mesure de ce travail et des récits qui l'émaillent, un fil de compréhension se tisse, se rend lisible derrière les différentes stratégies sur lesquelles les uns et les autres s'aveuglent : une condition telle qu'elle tourne à la "souffrance du vide". Plus les générations passent et s'intègrent et plus elles se lisent par "défaut" : "défaut d'incruster" dans la mémoire des "zoufris" (des vieux), dans celle des "cousins" (communauté-quartier), dans

celle de l'intégration "à la française"... Une sorte de machine à piéger, à coincer "dans son quartier et sa cabote" et dont la seule échappatoire est la dérive dans les "cérémonies conjuratrices du vide." Drame de générations coupées : "faute de partage de la parole, faute de transmission d'un récit, les pères et les fils se sont ratés et restent encore souvent des étrangers". Le tout se *jouant* (ce mot est clé dans les discours des concernés : "jouer le jeu", "se la jouer"... il revient sans cesse comme pour rappeler le sentiment d'un semblant de vie, une sorte d'identité comme-si) dans un décor de crise urbaine qui a transformé "les cités radieuses" en "cités ghettos", en "non-lieux". Depuis, des vagues de discours, procédures, liftings... ont coulé sur ces lieux "éprouvettes sociales", laissant l'impression d'un paradoxe piégeant tout le monde : le fil de rasoir entre un "cauchemar annoncé" et la "cité idéale" se déplace sans rompre. De désillusion en retour de bâton, c'est bien souvent la suspicion qui l'emporte, alimentant l'injonction d'être plus royaliste (plus responsable, plus citoyen...) que le roi. Elle-même créant un nouveau paradoxe : redevenir ce qu'on est, d'abord des musulmans, des kabyles... et ainsi de suite ? Pas exactement. D'autres logiques et d'autres réalités (moins avouables ?) sont ici déterrées : l'ethnic-business et ses retombées, le déclin des sociétés intégrées, de nouvelles figures (les sans papiers...) symptômes d'un monde en transition entre Etats et Monde... Toutes révèlent l'incertitude d'un certain nombre d'équations courantes (exclusion des uns contre intégration des autres...) et la justesse de quelques évidences : "l'immigration est rencontres", "recomposition du monde" à tout niveau.

Un livre à lire dans ce tournant 2 000 pour porter son regard au loin : sur les mémoires des *familles de l'intégration* qui détiennent les vérités d'aujourd'hui et sur les projections qui annoncent celles de demain.

■

Abdellatif CHAOUI

HISTOIRE DES RELIGIONS EN EUROPE Judaïsme, Christianisme et Islam (ouvrage collectif) Ed. Hachette Education, 1999, 320 p.

Ce bel ouvrage, abondamment illustré, nous présente une histoire comparée des trois religions monothéistes en Europe, à travers l'histoire des institutions religieuses et les débats théologiques

On pourra regretter néanmoins, alors que cet ouvrage est "conçu comme un manuel d'histoire", que dans le premier chapitre sur le judaïsme, il n'apparaisse pas de distinction entre l'histoire et le récit biblique, malgré les travaux existants, notamment d'historiens

israéliens, permettant une approche historique du judaïsme.

On soulignera par ailleurs tout l'intérêt de cet ouvrage élaboré dans une perspective scientifique par des laïques représentants de ces trois religions qui affirme "la nécessité d'aborder les faits religieux avec un souci d'objectivité et de respect des consciences". ■

Anne LE BALLE

LANGUE URBAINE ET URBANITE Thierry Bulot (ss. dir.), Ed. L'Harmattan, 1999, 235p.

La spécificité du fait urbain dans la production langagière n'est plus à démontrer. La sociolinguistique s'attelle depuis Labov à rendre compte des marquages identitaires à travers les usages de la langue. Les auteurs de cet ouvrage insistent sur le caractère urbain en tant qu' "espace vital et lieu de production et de mise en valeur des ressources matérielles et symboliques". Chaque espace est singulier, d'où l'analyse contrastive entreprise ici entre plusieurs villes (plutôt quartiers) : Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons.

Le rapport à l'espace est lié à l'*insécurité linguistique* sous-jacente à la mobilité sociale et aux pratiques discursives. Rive gauche/rive droite, centre/banlieue : la production langagière dit ces lieux dans une guerre sournoise de légitimation entre les différents codes mis en concurrence. ■

Achour OUAMARA

AU COEUR D'UN COUPLE FRANCO-ALGERIEN Martine Mounier, Editions de l'Aube, 1998, 186p.

Martine Mounier témoigne ici d'une expérience de couple pour le moins singulière entre une Française et un Algérien. Voilà une Française, de surcroît une intellectuelle, ignorant tout de la culture algérienne (elle l'avoue), qui par le hasard d'une rencontre amoureuse avec un journaliste algérien réfugié en France, découvre au fil de la vie conjugale le combat pour l'Algérie d'aujourd'hui, le racisme inédit de ses parents, mais aussi les travers interculturels qu'engendrent une vie de couple mixte. Il demeure que l'auteur,

pourtant ethnologue de formation, pêche ça et là, en filigrane, par la généralisation comme si la culture algérienne se laissait appréhender par l'observation de son conjoint. N'est-ce pas que dans le terme *mixte* il y a *mixture* et que toute sauce se reconnaît au dosage de ses multiples condiments ? Ici indigeste, là agréable au palais ! ■

Achour OUAMARA

PERSPECTIVES CROISEES SUR L'IMMIGRATION

Revue MOTS/Les langages du politique n°60, septembre 1999,
Ed. Presses de Sciences Po.

La revue MOTS s'est depuis de longues années spécialisée dans l'analyse du discours. Ce numéro aborde plusieurs registres de discours ayant trait à l'immigration : les discours de l'Encyclopédie Universalis (1968-1995), des manuels de formation des maîtres (IUFM), du discours présidentiel (F. Mitterrand), de la presse au sujet des sans-papiers...

L'investissement sémantique du terme *immigrés* (dans l'Encyclopédie Universalis) subit des fluctuations : il passe de l'identification au travail à l'identification communautaire. D'abord désignés pour eux mêmes (le temps des travailleurs), puis objets de politique et de discours (le temps des difficultés de cohabitation et d'intégration). Les changements sémantiques autour des termes *immigrés/immigration* (dans l'EU) suivent de près ceux de la presse.

Les clandestins (par définition invisibles) compromettaient la vie des immigrés en situation régulière. Cette assertion que d'aucuns reprendraient asseoir *de facto* un consensus de suspicion de tous les immigrés. Petit à petit, une mise en forme juridique de la suspicion se met en place à travers un contrôle tatillon des ENE (Etrangers Non Européens). "Ceux qui sont en situation irrégulière (...) ne peuvent pas s'attendre naturellement à être traités de la même manière [que les immigrés en situation régulière]" (F. Mitterrand). L'illégalité s'identifiant à l'illégitimité, on passe ainsi du souci du droit humain des immigrés à celui des Etats (discours sur les clandestins).

Il en va tout autrement du terme *sans papiers*. Ce terme semble introduire une autre approche du traitement des personnes en situation irrégulière. Linguistiquement, ce terme bénéficie de l'aspect laudatif des autres désignations avec *sans* : *sans-abris*, *sans domicile fixe*, *sans droits*, *sans emploi*, etc. D'ailleurs le terme *sans papiers* s'est substantivé en acquérant le trait d'union (*sans-papiers*).

Plus pernicieux est le discours des manuels de formation des maîtres, qui instaurent un "habitus discursif" à travers des thèmes récurrents repris dans le discours scolaire : *handicap*, *échec scolaire*, *problèmes*, *difficultés*, *violence*, tous liés dans une chaîne d'associations terminologiques avec la désignation *immigration*. Le voeu pieux d'apporter des solutions désignent subrepticement les enfants issus de l'immigration comme responsables du dysfonctionnement scolaire, là où il faut déceler un dysfonctionnement du système lui-même. Ainsi, l'idée d'"une violence originelle" (pathologies d'apport culturel) traverse en abyme ce discours sur les remèdes qu'apporterait l'école laïque.

Bref, court est le passage entre *énoncer* et *dénoncer*.

■
Achour OUAMARA

DROIT D'ASILE, DEVOIR D'HOSPITALITE

Ouvrage collectif. Mario Mella Edition, Lyon, 1999

Le Collectif de Soutien à la Démocratie et aux Victimes de la Violence Politique en Algérie créé à Lyon en 1993, outre son activité courante en direction des victimes qui ont transité par ses permanences, a toujours eu "le souci d'expliquer les principes qui guident (son) action". Trois colloques ont ainsi ponctué cette action. Les présents actes sont issus du dernier colloque qui "a porté sur les évolutions concernant l'asile en rapport avec l'accueil des Algériens et à l'ombre de la construction européenne et de la mondialisation". On ne peut en effet, comme l'explique Chérif Ferjani, "dissocier la dénonciation de la logique à l'oeuvre dans la mondialisation et fermer les yeux sur ses conséquences inévitables". Les puissances qui imposent à des pays ne

pouvaient soutenir la concurrence, des politiques de réajustement "doivent assumer leurs responsabilités" : "Accorder le droit d'asile aux personnes qui ne peuvent pas, ou ne veulent pas, subir les effets dévastateurs de ces politiques est la moindre des choses". Témoignages, réflexions éclairantes et documents sur le droit d'asile et le statut des réfugiés composent ce livre qui rappelle en exergue le préambule de la Constitution : "Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République".

■
Abdellatif CHAOUI